

Schéma directeur vie étudiante (SDVE)

Révision	Date	Nature des modifications
1	20 juin 2024	Création du document





Sommaire

Le Contexte.....	3
Les caractéristiques de l'UPPA	3
Les orientations nationales et territoriales	4
Objet du document	4
Mise en application et suivi du schéma	5
L'élaboration.....	5
Les rôles.....	7
Les modalités de mise en œuvre et de suivi	7
Le plan d'actions.....	8
Préambule	8
Axe 1 - Ancrer la démocratie participative dans le fonctionnement de l'établissement.....	9
Axe 2 – Améliorer la qualité de la vie étudiante	11
Axe 3 - Favoriser la réussite et l'égalité des chances	20
Annexes.....	24

Liste des figures

Figure 1 : Répartition des étudiants par campus (juin 2024)	3
Figure 2 : Répartition CVEC 2023 (commission de programmation et de suivi du 2 octobre 2023).....	3
Figure 3 : Les étapes d'élaboration du schéma directeur vie étudiante	6

Abréviations

AE	Assemblée étudiante
BEVE	Bien-être et vie étudiante
BPE	Budget participatif étudiant
CA	Conseil d'administration
CFVU	Commission formation et vie universitaire
CVC	Conseil de vie de campus
DEVE	Direction des enseignements et de la vie étudiante
DGD FVE	Directrice générale déléguée Pôle formation et vie étudiante
DGSA	Directrice générale des services adjointe
ESE	Espace santé étudiant
ERVE	Etudiants relais vie étudiante
SDVE	Schéma directeur de la vie étudiante
SUAPS	Service universitaire des activités physiques et sportives
VSS	Violences sexistes et sexuelles



LE CONTEXTE

Les caractéristiques de l'UPPA

L'UPPA compte 12 958 étudiants répartis sur 5 sites (cf. figure 1).

La vie étudiante s'organise autour d'un écosystème qui implique les Vices présidences Etudiant, Conseil d'Administration, Commission Formation et Vie Universitaire, Bien être et Vie Etudiante, Orientation et Insertion Professionnelle, les chargés de mission (plus particulièrement « Égalité, diversité », « Handicap » et « Vie culturelle et artistique »), les 3 collèges et les services du pôle Formation Vie Etudiante.

Depuis 2021, des ambadrices vie étudiante assistées d'emplois étudiant relais vie étudiante sont en place sur les campus afin de déployer les actions.

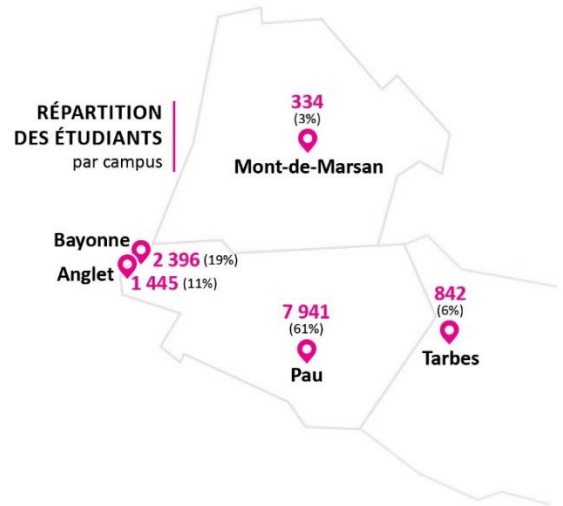


Figure 1 : Répartition des étudiants par campus (juin 2024)

En 2023, l'UPPA le montant total exécuté de la CVEC est de 824 388 € (cf. figure ci-dessous)

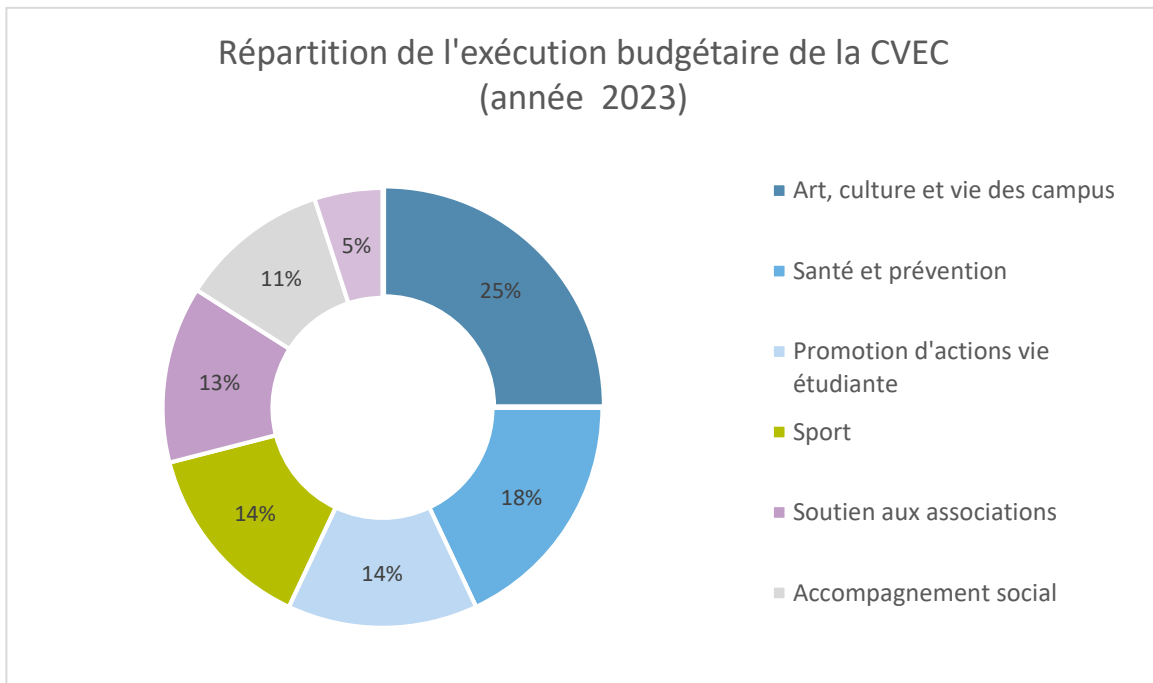


Figure 2 : Répartition CVEC 2023 (commission de programmation et de suivi du 2 octobre 2023)



Les orientations nationales et territoriales

La vie étudiante est un sujet majeur donnant lieu à de nombreuses initiatives. Les orientations nationales, telles que la loi n°2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants (CVEC) et le Plan national de la vie étudiante d'octobre 2015 ont apporté une impulsion forte et structurante. Par la suite, la crise sanitaire a mis en évidence les défis auxquels sont confrontés les étudiants en matière de qualité de vie et de santé mentale. A l'échelle régionale, les dialogues territoriaux sur la vie étudiante ont abouti à l'élaboration du schéma territorial du bien-être et de la vie étudiante en septembre 2022, visant à identifier des synergies pour améliorer la qualité de vie étudiante.

Objet du document

Le schéma directeur actuel, s'étalant sur 4 années, vise à définir les priorités de l'UPPA pour améliorer la vie étudiante et sur les campus, favorisant ainsi la réussite et l'épanouissement de tous les étudiants. Il s'intègre de manière cohérente dans les documents cadres de l'établissement, tels que le contrat pluriannuel de site (volet spécifique) 2022-2027 et le contrat d'objectifs, de moyens et de performance 2024-2026 (objectif 4.1 : Favoriser la vie étudiante dans toutes ses dimensions sur l'ensemble des campus), le dossier de labellisation Développement Durable & Responsabilité Sociétale, le schéma directeur du handicap, les contrats d'objectifs et de moyens des collèges ainsi que les valeurs de solidarité, d'égalité, de diversité, et d'inclusion portées par l'UPPA. Les principes d'action incluent l'éthique, la transversalité, la co-construction, et la coopération.

Ce schéma a pour ambition de créer un cadre cohérent pour améliorer la vie étudiante grâce à une mobilisation collective sur les territoires et à des actions multiples. Constatant que la vie étudiante est souvent réduite à de simples constats ou à une série d'items, le SDVE propose de définir une véritable politique de vie de campus traduite dans le contrat quinquennal avec l'objectif 4.1 « Une université socialement et écologiquement responsable : Favoriser la vie étudiante dans toutes ses dimensions sur l'ensemble des campus ».

Cet objectif s'appuie sur les quatre priorités du schéma territorial du bien-être et de la vie étudiante de la région académique de Nouvelle-Aquitaine :

1. **Favoriser l'autonomie** en donnant aux étudiant(e)s les connaissances et l'ouverture d'esprit pour développer des compétences, des opinions, faire des choix et agir par eux-mêmes en fonction de leurs valeurs ;
2. **Développer l'appartenance** au travers de l'animation et du développement du réseau alumni, des valeurs communes portées par la responsabilité sociétale de l'UPPA (RSU), de moments forts destinés à devenir des marqueurs de la vie institutionnelle de l'établissement et du développement de la citoyenneté européenne via l'alliance européenne UNITA ;
3. **Accroître la participation des étudiants à la vie démocratique de l'université** en leur donnant davantage la parole et en coconstruisant avec eux la politique de vie étudiante dans le cadre d'assises étudiantes. Ces dernières reposeront sur la mise en place d'une relation de confiance permettant aux étudiants d'alimenter le schéma directeur de la vie étudiante conformément aux orientations nationales (prévention, culture, art, sport, VSS, etc.) et sur une déclinaison de mesures définies par les étudiants de chaque campus ;
4. **Soutenir et encourager l'engagement étudiant** au travers de la participation à la vie de l'établissement (concertation citoyenne, soutien par les pairs, implication dans la vie des campus, déploiement du label SAPS, etc.) mais aussi en externe (aidant familial, parent, bénévole, sapeur-pompier, etc.)

L'engagement de l'établissement dans l'élaboration d'un SDVE offre l'opportunité d'affirmer un positionnement clair, un usage stratégique de la CVEC, tout en favorisant une synergie avec les acteurs du territoire, une visibilité sur les actions entreprises ou prévues pour répondre aux besoins des étudiants. Il renforce également l'engagement de la gouvernance dans la vie étudiante.



L'objectif ultime étant de favoriser la qualité de la vie étudiante, le SDVE se décline en 60 actions, prenant en compte les spécificités des 5 campus et organisées autour des 3 axes et objectifs principaux.

Axe 1 - Ancrer la démocratie participative dans le fonctionnement de l'établissement

- Objectif 1 : Dresser un état des lieux complet des conditions de vie et d'étude
- Objectif 2 : Faire vivre la démocratie participative au plus près des étudiants
- Objectif 3 : Soutenir et intensifier l'engagement étudiant

Axe 2 - Améliorer la qualité de vie étudiante

- Objectif 1 : Intégrer les questions du temps dans la politique de la vie étudiante
- Objectif 2 : Améliorer le quotidien des étudiants
- Objectif 3 : Accélérer durablement le bien-être étudiant

Axe 3 - Favoriser la réussite et l'égalité des chances

- Objectif 1 : Assurer un accueil gradué et adapté des publics spécifiques
- Objectif 2 : Ancrer la dynamique d'accompagnement et de soutien
- Objectif 3 : Intensifier la diffusion des offres d'emplois "Jobs étudiants"

Mise en application et suivi du schéma

L'élaboration

En 2022, l'UPPA a entrepris de mobiliser ses étudiants autour du bien-être et de la vie sur les campus. Les assises de la vie étudiante ont été organisées pour lancer une démarche participative et collaborative, visant à formuler des propositions et des actions destinées à constituer le futur schéma directeur du bien-être et de la vie étudiante. Ces propositions se sont articulées autour de 11 grandes thématiques : restauration, aides matérielles et financières, santé, logement, moyens de transport, accessibilité et inclusion, emploi étudiant, sport, animation des campus, vie associative, art et culture.

Les assises Etudiantes

Le processus de consultation (Figure 3) a débuté avec une enquête menée de fin novembre 2022 à mi-janvier 2023 (synthèse en Annexe 1), où les étudiants ont été invités à exprimer leurs préoccupations et priorités via un sondage. Parmi les 11 thématiques proposées, 5 ont été particulièrement mises en avant : la restauration, le logement, les aides matérielles et financières, la santé, et les moyens de transport. Par la suite, pendant les mois de mars et d'avril, des ateliers « pairs à pairs » ont été organisés par les étudiants UPPA Solidarité, Etudiants relais vie étudiante, sur les 5 campus. L'objectif était de concevoir et d'animer ces ateliers afin de générer des propositions d'actions spécifiques pour chaque thématique identifiée (programme et fréquentation des ateliers en Annexe 2). Les propositions issues de ces ateliers ont été soumises en mai aux différents services et intervenants de la vie étudiante de l'UPPA. Elles ont été examinées et ajustées sur le



plan technique et calendaire. Ce processus a abouti à la création de 96 fiches actions, regroupées par campus et par thématique, qui ont été rendues accessibles à tous les étudiants dès la rentrée universitaire 2023. Le 28 septembre 2023, les 11 688 étudiants inscrits à l'UPPA ont été conviés à voter sur chaque campus pour sélectionner les actions qu'ils souhaitaient prioriser pour leur mise en œuvre. Les résultats de ce vote ont été proclamés le 16 octobre. (synthèse résultats vote des assises en Annexe 3, [accès au rapport complet](#))

Le comité rédactionnel

Afin de garantir la participation de tous les acteurs de l'université à la future rédaction du SDVE, un comité rédactionnel a été constitué. Présidé par la VP BEVE et composé des personnels des services, des collèges, il s'est réuni deux fois de janvier 2024 à avril 2024, afin de rendre compte des différentes étapes de rédaction avant le passage devant les instances de l'établissement.

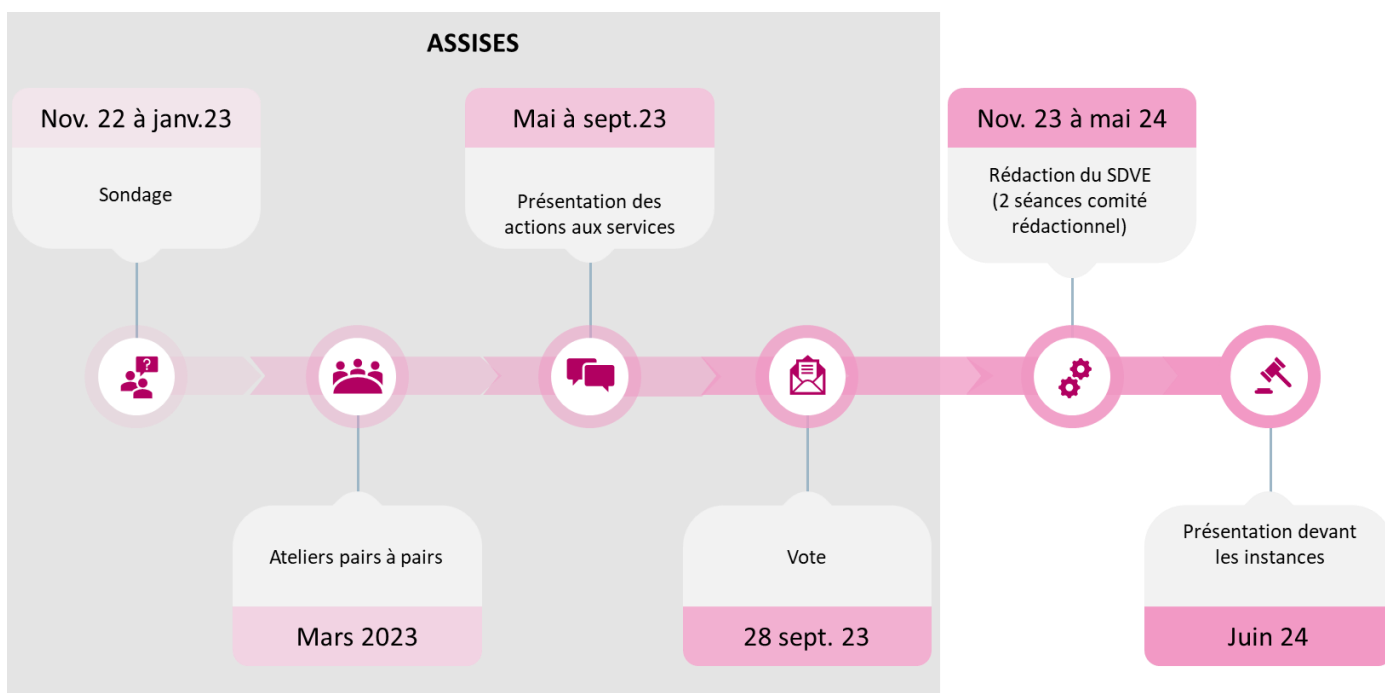


Figure 3 : Les étapes d'élaboration du schéma directeur vie étudiante



Les rôles

Acteurs	Attributions et responsabilités
1 Assemblée étudiante	<ul style="list-style-type: none">• contribuer au suivi et à la mise en œuvre du SDVE à l'appui des bilans remontés par les CVC ;• examiner pour avis les initiatives étudiantes recueillies par les CVC après examen des conditions d'éligibilité au budget participatif étudiant (BPE) et classement par les CVC ;• proposer des actions aux CVC éligibles au BPE ;• proposer des ajustements si nécessaire en tenant compte des évolutions et des besoins de la vie étudiante et de campus ;• diffuser le SDVE dans l'établissement et communiquer sur son avancement.
5 Conseils de vie des campus	<ul style="list-style-type: none">• piloter et assurer le suivi des actions du SDVE de son campus en collaboration avec l'AE ;• proposer aux CVC des actions éligibles au BPE ;• recueillir les initiatives étudiantes du campus, examiner les conditions d'éligibilité au BPE ;• établir et transmettre tous les ans un bilan de suivi des actions à l'AE ;• proposer des ajustements si nécessaire en tenant compte des évolutions et des besoins de la vie étudiante et de campus.
Pilote action (VP, chargés de mission, Direction, service)	<ul style="list-style-type: none">• mettre en œuvre les actions ou être en appui à leur mise en œuvre ;• ajuster si besoin la fiche d'action ;• produire les indicateurs de suivi ;• évaluer l'impact des actions (indices de satisfaction, ...).
DEVE	<ul style="list-style-type: none">• mettre à jour le SDVE ;• réaliser le bilan annuel en vue de l'AE.
DGSA et DGD FVE	<ul style="list-style-type: none">• veiller à la cohérence entre les schémas directeurs de l'établissement ;• superviser la mise en œuvre et le suivi du SDVE ;• communiquer.

Les modalités de mise en œuvre et de suivi

Le schéma entre en vigueur après l'approbation par l'instance compétente en matière de vie universitaire. Ainsi, dans sa séance du 20 juin 2024, la CFVU adopte le présent document.

Le dispositif de suivi doit favoriser l'accès à :

- l'avancement des actions en cours de réalisation ;
- l'évolution potentielle des actions en cours ou à entreprendre (adaptation, suppression ou création d'actions) en fonction du contexte et de l'évolution des besoins des étudiants ;
- un suivi régulier assuré tant par l'AE que par les CVS pour les actions spécifiques au campus ;
- un bilan annuel des actions du SDVE, avec les ajustements le cas échéant.

Ce dispositif s'appuiera sur des indicateurs spécifiques à chaque action et des indicateurs globaux sur l'exécution du schéma directeur :

- taux d'exécution du schéma : nombre d'actions prioritaires réalisées, en cours et à réaliser
- indicateurs « usagers » :
 - connaissance du dispositif obtenue par l'enquête annuelle d'évaluation des formations ;
 - une vaste enquête de satisfaction en 2025/2026 pour mesurer l'impact du SDVE sur la vie des étudiants et des étudiantes des campus.

Enfin, le schéma directeur fera l'objet d'un bilan à mi-parcours dans 2ans.



LE PLAN D' ACTIONS

Préambule

Il ressort des assises 6 propositions communes à tous les étudiants de tous les campus, auxquelles s'ajoutent des actions phares que l'établissement souhaite voir mises en œuvre.

Actions communes à tous les campus	Actions phares
<ul style="list-style-type: none">• des emplois du temps aménagés pour éviter la saturation du restaurant universitaire et des lieux de vie• des jeudis après-midi libres de cours• un budget participatif• plus d'espaces de détente, de loisirs et de repos• plus de distributions alimentaires• plus de distributeurs de protections périodiques	<ul style="list-style-type: none">• des villages Sport Santé• des temps de sensibilisation et des moyens pour faire face aux VSS et aux discriminations• des fontaines à eau• un meilleur parcours d'accueil des étudiants extra-communautaires• un accompagnement dans l'accès au logement

Les actions « phares » sont déclinées sur l'ensemble des campus. Les actions issues du vote des assises sont mises en œuvre sur tous les sites, quelques-uns ou un campus, selon les besoins et souhaits des étudiants des 5 campus, en suivant une priorité définie par le résultat des votes :

- les actions au-dessus de la médiane seront développées dans les 2 ans ;
- les actions en-dessous de la médiane seront développées au-delà des 2 ans.

A l'issue des assises, par le biais d'un comité rédactionnel, un pilote a été désigné pour chaque action, que ce soit au niveau politique, de direction, des services ou d'un collège. Chaque pilote a ensuite élaboré le cadre de mise en œuvre de son action, comprenant une description détaillée, les ressources humaines et financières mobilisables, les services ou acteurs ressources impliqués, les partenaires concernés, un planning prévisionnel de déploiement, ainsi que des indicateurs de suivi. Cette démarche s'appuie sur une fiche action (cf. Annexe 4), à la fois outil de déploiement et de suivi pour assurer la réalisation efficace du SDVE.



Axe 1 - Ancrer la démocratie participative dans le fonctionnement de l'établissement

L'UPPA s'engage à intégrer la démocratie participative dans son fonctionnement en favorisant un environnement inclusif et en informant pleinement les étudiants. A cette fin, elle prévoit de renforcer la proximité avec les étudiants par la création d'une assemblée étudiante (AE) représentative et participative (Annexe 5), et de Conseils de vie de campus (CVC) (Annexe 6). Ces instances auront pour mission de contribuer au suivi du SDVE et de soutenir les initiatives étudiantes à travers un budget participatif étudiant (BPE), dans le but de dynamiser la vie de campus.

Par ailleurs, l'université aspire à créer un environnement favorable au bien-être étudiant, en veillant à prendre en compte les besoins et les préoccupations des étudiants. Cela inclut la promotion de comportements responsables en matière d'environnement et d'alimentation éco-responsable. En mettant en place ces mesures, l'UPPA vise à encourager l'engagement étudiant et à favoriser le bien-être de tous les étudiants.

Objectif 1 - Dresser un état des lieux complet des conditions de vie et d'étude		
#1 Etat des lieux sur les conditions de vie étudiante		Pilotage : VP BEVE- DGD FVE Campus : tous
Résumé	Définir une stratégie globale de l'étude à réaliser en ciblant ou non un panel d'étudiants représentatifs dans l'établissement. Faire réaliser cette étude complète à partir d'un cahier des charges	
Budget	A définir	Source : à définir
Mise en œuvre	Enquête en 2025 / 2026	
Indicateurs de suivi	Sans objet	
Objectif 2 - Faire vivre la démocratie participative au plus près des étudiants		
#2 Mise en place d'une assemblée étudiante		Pilotage : VP BEVE et VP Etudiants Campus : tous
Résumé	L'AE définit une feuille de route sur l'amélioration de la qualité de la vie étudiante ; le sentiment d'appartenance des étudiants ; l'accueil et l'accompagnement des étudiants hors champs d'activité pédagogique ; l'offre en santé ; l'offre culturelle et artistique ; l'offre sportive ; les défis de la transition sociale et environnementale.	
Budget	Montant : à définir	Source : CVEC
Mise en œuvre	A partir de novembre 2024	
Indicateurs de suivi	Nombre d'assemblées par année universitaire A minima 2 assemblées par année universitaire	
#3 La création d'un conseil de vie de campus		Pilotage : Collège et VP BEVE Campus : tous
Résumé	Chaque campus sera doté d'un conseil de vie de campus (CVC) véritable lieu d'échange. Favorisant la concertation, il assure une remontée des problématiques sur les questions liées à la vie étudiante (accueil, santé, culture, sport, vie associative, etc...).	
Budget	Montant : à définir	Source : CVEC
Mise en œuvre	Au plus tard en avril 2025	
Indicateurs de suivi	Nombre de séances	
#4 Un budget participatif pour financer les projets de votre choix		Pilotage : CVC Périmètre : tous
Résumé	L'Université met à disposition des étudiants des 5 campus une enveloppe annuelle de 50 000€ pour des projets d'aménagement et d'animation des campus notamment.	



Budget	Montant : entre 5% et au plus jusqu'à 10% de la CVEC	Source : CVEC
Mise en œuvre	2025 sous réserve d'être doté d'un outil adapté	
Indicateurs de suivi	Mise en place ^{COMP} Nombre et typologie de projets par campus	
Objectif 3 - Soutenir et intensifier l'engagement étudiant		
#5 Une session annuelle de nettoyage des plages		Pilotage : collègue Campus : Anglet
Résumé	Des étudiants, personnels et enseignants s'impliquent déjà à titre personnel dans certaines actions de Surfrider Foundation Côte basque. L'objectif est d'initier une action collective « campus Montauray » en collaboration avec l'association Surfrider CB.	
Budget	Montant : à définir	Source : à définir
Mise en œuvre	2024-2025	
Indicateurs de suivi	Nombre de participants	
#6 Une journée de solidarité entre étudiants		Pilotage : service vie étudiante Campus : Pau
Résumé	Depuis 2023, des initiatives étudiantes se déploient avec notamment l'organisation d'un vide-dressing au foyer. L'événement, baptisé Frip'ouille a rencontré un vif intérêt. Cette dynamique se poursuit en partenariat avec l'association ECOCENE et le dispositif « <u>Troc Tes Trucs</u> » (un objet donné, un objet gratuit en échange)	
Budget	Montant : à définir	Source : à définir
Mise en œuvre	2024 : 11 avril 2024 2025 : possible reconduction et/ou adaptation en fonction du bilan	
Indicateurs de suivi	Nombre de participants	
#7 Un challenge environnement		Pilotage : CVC Périmètre : Bayonne
Mise en œuvre	Au-delà des 2 ans	
#8 Un renforcement des dispositifs de tri		Pilotage : direction de la logistique Périmètre : Bayonne -Tarbes
Mise en œuvre	Au-delà des 2 ans	
#9 Une campagne de renforcement aux problématiques environnementales		Pilotage : DD&RS Périmètre : Mont de Marsan
Mise en œuvre	Au-delà des 2 ans	
#10 Des informations sur des actions positives en faveur du climat		Pilotage : DD&RS Périmètre : Pau
Mise en œuvre	Au-delà des 2 ans	



Axe 2 – Améliorer la qualité de la vie étudiante

L'axe 2 du SDVE se concentre sur l'amélioration de la qualité de vie des étudiants, mettant en avant une approche holistique. Il accorde une attention particulière à trois objectifs clés. Tout d'abord, il vise à intégrer de manière plus efficace les considérations temporelles dans la politique de la vie étudiante, reconnaissant ainsi l'importance de la gestion du temps dans le bien-être des étudiants. Ensuite, cet axe s'attache à améliorer le quotidien des étudiants en identifiant et en répondant aux enjeux pratiques auxquels ils sont confrontés dans leur vie universitaire. Cela inclut une série de mesures visant à faciliter l'accès aux ressources essentielles, telles que le logement, la restauration, les loisirs. Parallèlement, il s'agit également de promouvoir un environnement social inclusif en encourageant la diversité, en facilitant l'intégration sociale et culturelle et en offrant des activités variées et accessibles à tous. Enfin, il aspire à accélérer de façon durable le bien-être étudiant, en initiant des mesures et des initiatives visant à promouvoir un équilibre sain entre les dimensions académiques, personnelles et sociales de leur expérience universitaire. En abordant ces aspects essentiels du quotidien, cet axe vise à créer un environnement favorable à l'épanouissement personnel, à la réussite académique et à la construction d'une communauté étudiante dynamique.

Objectif 1 - Intégrer les questions du temps dans la politique de la vie étudiante		
#11	Des jeudis après-midi libres de cours	Pilotage : VP CFVU et VP BEVE
		Campus : tous
Résumé	L'UPPA actualise le dispositif des jeudis après-midi libérés de cours en l'adaptant aux évolutions des formations (par exemple les formations en alternance) et en maintenant cette demi-journée sans cours disciplinaire.	
Budget	Montant : sans objet	Source : sans objet
Mise en œuvre	Rentrée 2025 phase expérimentale Rentrée 2026 : déploiement	
Indicateurs de suivi	Publication d'une délibération des conseils de collèges portant sur des règles spécifiques d'emplois du temps	
#12	Des emplois du temps aménagés	Pilotage : collègues
		Campus : tous
Résumé	L'ensemble des composantes de formation en fonction de leurs caractéristiques identifie les mesures existantes (exemple : temps de pause méridienne libéré de cours) et met en œuvre des améliorations (par exemple : horaires décalés, temps de pause méridienne minimum, information sur le temps d'attente, systèmes de commande en ligne ou des applications mobiles pour la précommande, etc.).	
Budget	Montant : à définir	Source : à définir
Mise en œuvre	Rentrée 2025	
Indicateurs de suivi	Nombre et nature des améliorations par campus	
Objectif 2 - Améliorer le quotidien des étudiants		
#13	Un accompagnement dans l'accès au logement	Pilotage : VP BEVE et assistante sociale
		Campus : tous
Résumé	L'UPPA constate des disparités d'accès au logement entre ses différents sites. Les campus de la côte basque et de Pau sont particulièrement concernés. L'université poursuit son effort pour faciliter l'accès au logement en développant les partenariats avec le Crous et les acteurs du territoire. Pour l'ensemble des campus, l'objectif est de penser le logement d'urgence et de créer une page internet dédiée au logement afin de rendre les informations et les ressources disponibles plus accessibles.	
Budget	Montant : à définir	Source : CVEC
Mise en œuvre	2024-2025 : mise en place de nouveau partenariat	



	2025-2026 : une page internet dédiée au logement	
Indicateurs de suivi	Nombre de bénéficiaires logement d'urgences sur Pau	
#14 Plus d'espaces de détente, de loisirs et de repos	Pilotage : collèges	
	Campus : tous	
Résumé	L'UPPA soutient et finance sur chaque campus des aménagements pour ses foyers étudiants, les espaces intérieurs des bâtiments et l'environnement extérieur (jardins, patios, etc...).	
Budget	Montant : à définir	Source : à définir
Mise en œuvre	Anglet	2024-2025 : aménagement d'un foyer
	Bayonne	Fin déc. 2024 : aménagement extérieur et travaux foyer 2025 : aménagement intérieur du foyer
	Mont de Marsan	2024-2025 : étude des besoins en aménagements extérieurs, en nouveaux espaces (bureau BDE, salle de répétition) et d'agrandissement du foyer. 2025-2026 : recherche de financements et démarrage de premiers travaux 2025-2026 : mise à disposition de nouveaux espaces
	Pau	Septembre 2024 : aménagement extérieur du foyer 2024-2025 : installation de table de pique-nique 2025-2026 : végétalisation et aménagement patio
	Tarbes	2024-2025 : aménagement du hall 2025-2026 : aménagement de la salle de convivialité
Indicateurs de suivi	Nombre et typologie des lieux/espaces créés/aménagés	
#15 Des fontaines à eau	Pilotage : direction patrimoine	
	Campus : tous	
Résumé	A ce jour, le campus de Pau dispose de 6 fontaines (5 pour le collège STEE et 1 à la bibliothèque universitaire). Le campus de Bayonne est doté d'une fontaine (Bibliothèque universitaire). Demain, l'UPPA s'engage à déployer une solution uniforme sur l'ensemble des campus.	
Budget	Montant : à définir	Source : CVEC ?
Mise en œuvre	2024-2025 : étude des solutions 2025-2026 : mise en place sur les campus	
Indicateurs de suivi	Nombre de fontaines installées et lieux d'installation	
#16 Des fours micro-ondes en libre-service	Pilotage : direction patrimoine	
	Campus : Bayonne-Tarbes	
Résumé	A ce jour, le campus de Bayonne ne dispose pas d'espaces équipés. Deux espaces sont identifiés sur le campus de Bayonne : l'espace café de l'IUT bâtiment Sainte Claire et le futur foyer étudiants dont la livraison est prévue fin 2024/début 2025. Sur Tarbes, le campus dispose d'une salle de convivialité déjà équipée d'un four micro-ondes. L'installation supplémentaire de 2 appareils permettra de répondre à une demande croissante et à la contrainte d'un restaurant universitaire éloigné.	
Budget	Montant : à définir	Source : à définir
Mise en œuvre	Bayonne	Septembre 2024 : installation
	Tarbes	2024-2025 : installation
Indicateurs de suivi	Nombre de fours installés et lieux d'installation	
#17 Un baby-foot	Pilotage : collège	



		Campus : Mont de Marsan	
Budget	Montant : à définir	Source : FSDIE ou CVEC	
Mise en œuvre	Mont de Marsan	2024-2025	
	Bayonne	A compter de 2026	
Indicateurs de suivi	Etat de réalisation		
#18	Une offre snacking à 1 euro		Pilotage : CROUS
			Campus : Tarbes
Résumé	<p>Depuis le 1er septembre 2023, la cafétéria du restaurant universitaire de Tarbes est ouverte de 18h30 à 20h00.</p> <p>Pour la formule Crous à 3,30€, un tarif de 1€ est applicable aux étudiants boursiers et non-boursiers en situation de précarité.</p>		
Budget	Montant : sans objet	Source : sans objet	
Mise en œuvre	En place		
Indicateurs de suivi	Etat de réalisation		
#19	Plus de jeux en libre-service à la BU		Pilotage : SCD
			Campus : tous
Résumé	<p>Depuis 2023, la mise à disposition de jeux de société en libre accès est expérimentée, avec succès à la BU des STAPS à Tarbes, puis à la BU de Pau. Le stock de jeux s'est élargi avec des puzzles et divers jeux de plateaux de tous types, dans les deux BU. Actuellement, on compte :</p> <p>A la BU de Tarbes : 8 jeux d'échecs, et 5 jeux de sociétés (+ 2 supplémentaires à venir)</p> <p>A la BU de Pau : 6 puzzles, 2 jeux d'échecs, 1 jeu de scrabble (+ 2 jeux de société supplémentaires à venir)</p> <p>L'objectif visé par le SCD à partir de 2024 est :</p> <ul style="list-style-type: none"> d'acquérir et proposer des jeux en libre accès également dans les bibliothèques des sites de Bayonne, Anglet et Mont de Marsan d'enrichir le stock avec de nouveaux jeux, de façon à assurer un renouvellement de l'offre et une rotation entre les différents sites 		
Budget	Montant : 600 €	Source : CVEC	
Mise en œuvre	Fin 2025 : Tous les sites équipés d'un stock suffisant		
Indicateurs de suivi	Nombre de jeux mis à disposition		
#20	Un baby-foot		Pilotage : collège
			Campus : Bayonne-Tarbes
Mise en œuvre	Au-delà des 2 ans		
#21	Un billard		Pilotage : collège
			Campus : Bayonne-Tarbes
Mise en œuvre	Au-delà des 2 ans		
#22	Un grand écran		Pilotage : collège
			Campus : Bayonne
Mise en œuvre	Au-delà des 2 ans		
#23	Des jeux de société au foyer		Pilotage : collège
			Campus : Mont de Marsan
Mise en œuvre	Au-delà des 2 ans		
Objectif 3 - Accélérer durablement le bien-être étudiant			
#24	Des villages sport santé		Pilotage : ESE et SUAPS
			Campus : tous
Résumé	La promotion de l'activité physique et sportive est décrétée Grande Cause Nationale en 2024. Les <i>Villages Sport-Santé</i> déclinés sur les différents campus		



	de l'UPPA ont vocation à porter cette ambition en proposant un bilan physique, psychologique et social pour repérer les fragilités, une activité physique adaptée, des conseils de nutrition, des ateliers culinaires en lien avec une distribution de fruits et légumes frais proposée en circuit court, ainsi que des abonnements à tarif réduit à des clubs sportifs pour les étudiants en difficulté sociale et financière ; Une première édition s'est tenue en mars 2024 sur les campus de Pau et Anglet. Pour l'année universitaire 2024-2025 le dispositif sera déployé sur tous les campus	
Budget	Montant : à définir	Source : à définir
Mise en œuvre	Anglet	14 Mars 2024 : 1 ^{ère} édition Sept. 2024 : 2 ^{nde} édition
	Bayonne	2025 : 1 ^{ère} édition
	Mont de Marsan	2025 : 1 ^{ère} édition
	Pau	7 Mars 2024 : 1 ^{ère} édition 2024 (Semestre 1) : 2 ^{nde} édition 2025 : 3 ^{ème} édition
	Tarbes	2025 : 1 ^{ère} édition (Semestre 2)
Indicateurs de suivi	Nombre de participants ^{COMP} Impact sur les pratiques sportives des étudiants	
#25 Plus d'évènements sportifs	Pilotage : SUAPS Campus : Anglet	
Résumé	L'UPPA propose des activités dans le cadre de l'offre de formation du SUAPS COTE BASQUE. Aujourd'hui, les villages sport santé enrichissent cette offre en proposant des événements ouverts à toutes et tous. En 2024-2025, dans le cadre de ce village des « Olympiades » seront proposées.	
Budget	Montant : à définir	Source : à définir
Mise en œuvre	Septembre 2024	
Indicateurs de suivi	Nombre de participants total et par atelier	
#26 Des tarifs négociés pour la pratique sportive	Pilotage : SUAPS Campus : Bayonne	
Résumé	L'UPPA mettra en place de nouveaux partenariats avec des associations, des clubs de sport, la ville et l'agglomération afin de poursuivre l'accès à la pratique sportive et aux équipements au plus grand nombre. Le SUAPS s'appuiera sur des partenariats actuels (ex. Mairie de Bayonne)	
Budget	Montant : à définir	Source : à définir
Mise en œuvre	Septembre 2024	
Indicateurs de suivi	Nombre de participants/inscriptions total et par atelier	
#27 Une offre culturelle élargie	Pilotage : Service culturel Campus : Bayonne	
Résumé	L'UPPA propose des événements (spectacles et concerts) chaque semestre dans des salles de spectacles partenaires ainsi que des enseignements artistiques. Demain, en étroite collaboration avec le conseil de vie de campus, l'UPPA veillera à développer l'offre culturelle sur le campus en proposant notamment un événement culturel fédérateur.	
Budget	Montant : à définir	Source : à définir
Mise en œuvre	2025-2026	
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> Fréquentation étudiante (dont les critères d'analyse ne doivent pas se limiter à une approche quantitative). 	



	<ul style="list-style-type: none"> • Expérience étudiante (dont les critères d'analyse doivent tenir compte de la dimension qualitative). • Succès auprès du reste du public 	
#28	Des tarifs négociés pour la culture	Pilotage : Service culturel
		Campus : Bayonne
Résumé	L'UPPA s'engage à proposer l'achat de places à tarifs préférentiels avec les partenaires existants (cinéma Atalante, scène Nationale du Sud Aquitain, etc.) et à construire avec les étudiants de nouveaux partenariats sur les champs moins explorés.	
Budget	Montant : à définir	Source : à définir
Mise en œuvre	2024-2025	
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> • Fréquentation (dont les critères d'analyse ne doivent pas se limiter à une approche quantitative). • Expérience étudiante (dont les critères d'analyse doivent tenir compte de la dimension qualitative). • Retours des partenaires • Rajeunissement des publics des structures culturelles hors campus 	
#29	Des rendez-vous gratuits avec un psychologue	Pilotage : ESE
		Campus : Bayonne
Résumé	L'UPPA propose au sein de l'espace santé étudiant à Bayonne des consultations gratuites sur RDV 3 jours par semaine. L'UPPA renforcera la communication en mobilisant davantage les étudiants relais santé, lors de la réunion de rentrée et en améliorant la signalétique de la localisation de l'espace santé.	
Budget	Montant : sans objet	Source : sans objet
Mise en œuvre	En place	
Indicateurs de suivi	Nombre de consultations	
#30	Des olympiades intra-campus	Pilotage : SUAPS
		Campus : Mont de Marsan
Résumé	L'UPPA organise des tournois de sports collectifs inter-sites qui conduisent à des finales académiques avec l'université de Bordeaux. L'UPPA est disposée à proposer chaque année une olympiade sous forme de tournois entre les différentes formations lors de la Fête de l'IUT sur le campus.	
Budget	Montant : à définir	Source : à définir
Mise en œuvre	Octobre 2024	
Indicateurs de suivi	Nombre de participants	
#31	Des sorties sportives plus nombreuses	Pilotage : SUAPS
		Campus : Mont de Marsan
Résumé	Chaque année, l'UPPA propose plusieurs sorties (surf en septembre, ski/snowboard en février et en mars, stages de surf en octobre et en mai). L'objectif est d'inclure une à deux activités en montagne lors des sorties ski/snowboard.	
Budget	Montant : à définir	Source : à définir
Mise en œuvre	1er trimestre 2025	
Indicateurs de suivi	Nombre de participants	
#32	Des tarifs préférentiels pour l'accès à des salles ou clubs sportifs	Pilotage : SUAPS
		Campus : Mont de Marsan
Résumé	A ce jour, il n'existe pas de partenariat établi pour offrir des tarifs préférentiels aux étudiants. L'UPPA s'engage à rechercher des partenaires en collaborant directement avec les étudiants.	



	Cette démarche de co-construction permettra d'affiner le besoin et d'établir les partenariats.	
Budget	Montant : à définir	Source : à définir
Mise en œuvre	Septembre 2025	
Indicateurs de suivi		
#33	Des tarifs négociés pour la culture	Pilotage : service culturel
		Campus : Mont de Marsan
Résumé	<p>A ce jour diverses prises de contact ont été réalisées (Théâtre de Gascogne, Café musique, Librairie caractère). Ce travail de prospection se fait en lien avec l'agglomération du Marsan.</p> <p>L'objectif est de pouvoir proposer un accès facilité (tarif réduit, places offertes) aux offres culturelles du territoire.</p>	
Budget	Montant : à définir	Source : à définir
Mise en œuvre	Septembre 2025	
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> • Fréquentation (dont les critères d'analyse ne doivent pas se limiter à une approche quantitative). • Expérience étudiante (dont les critères d'analyse doivent tenir compte de la dimension qualitative). • Retours des partenaires • Rajeunissement des publics des structures culturelles hors campus 	
#34	Un accès à des formations de premiers secours (PSSM et PSC1)	Pilotage : ESE
		Campus : Mont de Marsan
Résumé	<p>Des sessions gratuites aux premiers secours en santé mentale (PSSM) sur les campus. En 24-25 une session (16 étudiants) a minima sera planifiée.</p> <p>La mise en place de formations aux premiers secours civiques de niveau 1 (PSC1) nécessite de conventionner avec un prestataire local pour proposer des sessions à tarifs réduits en 2025.</p>	
Budget	Montant : à définir	Source : à définir
Mise en œuvre	2024-2025 : mise en place d'une session aux PSSM et une session PSC1	
Indicateurs de suivi	Nombre d'inscrits par session	
#35	Des kits de premiers secours sur le campus	Pilotage : ESE
		Campus : Mont de Marsan
Résumé	<p>Le campus de Mont de Marsan dispose d'une infirmerie. L'UPPA s'engage à mettre à disposition des kits de premiers secours et une pharmacie à proximité des salles de cours et des travaux pratiques.</p> <p>Il est également prévu de renforcer la sensibilisation sur la procédure à suivre en cas d'accident afin d'assurer une réponse rapide et efficace en cas de besoin.</p>	
Budget	Montant : à définir	Source : à définir
Mise en œuvre	2024-2025	
Indicateurs de suivi	Nombre de kits mis à disposition	
#36	Un accès facilité à des structures culturelles hors campus	Pilotage : service culturel
		Campus : Pau
Résumé	<p>Aujourd'hui, dans le cadre du partenariat avec le cinéma le Méliès il est proposé des places de cinéma au tarif de 4,80€.</p> <p>Demain, l'UPPA s'engage à augmenter l'achat de places avec les partenaires existants et à construire avec les étudiants de nouveaux partenariats sur les champs moins explorés.</p>	
Budget	Montant : à définir	Source : à définir
Mise en œuvre	2024-2025	



Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> • Fréquentation (dont les critères d'analyse ne doivent pas se limiter à une approche quantitative). • Expérience étudiante (dont les critères d'analyse doivent tenir compte de la dimension qualitative). • Retours des partenaires • Rajeunissement des publics des structures culturelles hors campus 	
#37	Des soirées thématiques	Pilotage : service culturel Campus : Pau
Résumé	Aujourd'hui, des soirées thématiques sont organisées à raison de 2 par semestre (Sorcières-Pull moche dress code). L'UPPA s'engage à diversifier cette offre. Les soirées seront organisées la veille des vacances de l'établissement.	
Budget	Montant : à définir	Source : à définir
Mise en œuvre	En place	
Indicateurs de suivi	Nombre de soirées et thématiques	
#38	Des tournois inter-composantes	Pilotage : SUAPS Campus : Pau
Résumé	L'UPPA propose des tournois de sports collectifs inter-sites qui débouchent sur des finales académiques avec l'université de Bordeaux. L'objectif est de proposer un challenge inter-composantes sports collectifs lors de la fête de l'UPPA fin septembre.	
Budget	Montant : à définir	Source : à définir
Mise en œuvre	Fin septembre 2024	
Indicateurs de suivi	Nombre participants	
#39	Des activités sportives organisées au quotidien par et pour les STAPSIENS	Pilotage : STAPS Campus : Tarbes
Résumé	L'UPPA propose déjà une offre sportive variée, comprenant des tournois intersites. Demain, l'achat d'équipements transportables (filets volleys, badminton, cages de futsal) ainsi que l'installation de signalétiques pour délimiter les terrains de jeu favoriseront la pratique sportive autonome sur le campus.	
Budget	Montant : à définir	Source : à définir
Mise en œuvre	2024 2025 : achat du matériel et études d'aménagement d'un boulodrome 2025-2026 : installation du boulodrome si faisabilité validée	
Indicateurs de suivi	Nombre d'équipements achetés/installés Taux d'utilisation des équipements	
#40	Des rencontres autour d'activités sportives et nature	Pilotage : SUAPS Campus : Tarbes
Résumé	Organiser une à deux sortie(s) dans l'année, permettant d'associer la découverte de l'environnement avec des activités ou des défis sportifs.	
Budget	Montant : à définir	Source : à définir
Mise en œuvre	Octobre 2024 : une sortie randonnée pédestre découverte faune et flore Février 2025 : une sortie randonnée raquette découverte faune et flore	
Indicateurs de suivi	Nombre de participants	
#41	Des rendez-vous gratuits avec un ostéopathe	Pilotage : service vie étudiante Campus : Tarbes
Résumé	Suite au succès de séances tests organisées en avril 2023, les étudiants de STAPS ont exprimé leur souhait de reconduire ces rendez-vous de manière plus régulière pour des soins qui sont souvent mal ou peu remboursés. En 2023-2024, une programmation régulière sous format de demi-journées (séances de 30min) a été mise en place.	



Budget	Montant : 1380€ (2023/2024)	Source : CVEC
Mise en œuvre	2023-2024 : en place (6 demi-journées) 2024-2025 : 10 demi-journées	
Indicateurs de suivi	Nombre de participants Nombre de demi-journées proposées	
#42	Des interventions pour entretenir son corps et son esprit	Pilotage : STAPS Campus : Tarbes
Résumé	Le maintien de l'équilibre des étudiants passe par une bonne gestion de leur stress et de leur anxiété. Il est important de leur proposer des techniques visant à favoriser leur bien-être et à les aider à mieux gérer leurs performances sur les plans mental, physique et émotionnel. Des séances d'ostéopathie affichant complets sont actuellement proposées 1 jour par mois. D'autres leviers peuvent venir en complément : <ul style="list-style-type: none"> • Intervention d'un expert en préparation mentale en écho aux enseignements délivrés en master • Séances de sophrologie (discipline couramment utilisée dans le milieu sportif) 	
Budget	Montant : à définir	Source : à définir
Mise en œuvre	2023-2024 : mise en place de préparation mentale 2024-2025 : mise en place de séance de sophrologie	
Indicateurs de suivi	Nombre de RDV pris	
#43	Plus d'activités physiques au quotidien	Pilotage : SUAPS Campus : Anglet
Mise en œuvre	Au-delà des 2 ans	
#44	Plus de suivi psychologique	Pilotage : ESE Campus : Anglet
Mise en œuvre	Au-delà des 2 ans	
#45	Une offre culturelle élargie	Pilotage : service culturel Campus : Anglet
Mise en œuvre	Au-delà des 2 ans	
#46	Plus d'événements sportifs	Pilotage : SUAPS Campus : Bayonne
Mise en œuvre	Au-delà des 2 ans	
#47	Des expositions tournantes intra et inter-campus	Pilotage : service culturel Campus : Mont de Marsan-Pau
Mise en œuvre	Au-delà des 2 ans	
#48	Un partenariat avec un salon de coiffure	Pilotage : service vie étudiante Campus : Mont de Marsan
Mise en œuvre	Au-delà des 2 ans	
#49	Des évènements culturels participatifs	Pilotage : service culturel Campus : Pau
Mise en œuvre	Au-delà des 2 ans	
#50	Des évènements de propositions des étudiants artistes	Pilotage : service culturel Campus : Pau
Mise en œuvre	Au-delà des 2 ans	
#51	Plus de rencontres littéraires	Pilotage : service culturel Campus : Pau
Mise en œuvre	Au-delà des 2 ans	
#52	Plus d'informations sur le bien être sportif	Pilotage : Campus : Tarbes
Mise en œuvre	Au-delà des 2 ans	



#53	Des rendez-vous avec un psychologue	Pilotage :
		Campus : Tarbes
Mise en œuvre	Au-delà des 2 ans	



Axe 3 - Favoriser la réussite et l'égalité des chances

L'axe 3 met l'accent sur la promotion de la réussite et de l'égalité des chances des étudiants, en articulant plus objectifs. Dans un premier temps, il s'agit d'assurer une intégration harmonieuse des publics spécifiques. Cela inclut notamment l'amélioration du parcours d'accueil des étudiants extra-communautaires, avec pour objectif de favoriser leur intégration dans le milieu universitaire et de leur offrir un soutien adapté à leurs besoins. Ensuite, l'axe 3 vise à garantir durablement le bien-être étudiant en instaurant des mesures pour favoriser leur équilibre de vie et renforcer les dispositifs de soutien social. Cela implique notamment un accompagnement complet et adapté sur les plans social, administratif et financier, ainsi que des initiatives solidaires telles que la distribution de produits de première nécessité. De plus, il s'engage à intensifier les actions de sensibilisation sur les violences sexuelles et sexistes, les discriminations, la sécurité alimentaire. Enfin, il s'agit d'amplifier la diffusion des offres d'emplois en mettant en place une communication efficace. En combinant ces mesures, l'axe 3 s'efforce de répondre aux besoins diversifiés des étudiants en situation de vulnérabilité ou de précarité. Il aspire à créer un environnement inclusif, solidaire et favorable à la réussite de tous les étudiants, quel que soit leur parcours ou leur situation socio-économique.

Objectif 1- Assurer un accueil gradué et adapté des publics spécifiques		
#54	Un meilleur parcours d'accueil des étudiants extra-communautaires	Pilotage : DEVE Campus : tous
Résumé	Dans le cadre de son label « Bienvenue en France », l'UPPA renforce l'accueil individualisé lors de l'inscription des étudiants extra-communautaires avec un réseau d'accueil dédié pour les questions administratives, de santé et sociales. Des temps d'échanges et des activités conviviales sont prévues chaque jeudi après-midi (visite de la ville, ...). De plus, chaque étudiant reçoit un pack de bienvenue d'une valeur de 100 euros pour les besoins de transport et de repas notamment.	
Budget	Montant : à définir	Source : à définir
Mise en œuvre	Septembre 2024 : Pau Septembre 2025 : tous campus	
Indicateurs de suivi	Nombre de packs distribués, nombre de RDV	



Objectif 2- Ancrer la dynamique d'accompagnement et de soutien																				
#55	Plus de distributeurs de protections périodiques gratuites	Pilotage : service vie étudiante Campus : tous																		
Résumé	<p>Pour lutter contre la précarité menstruelle, l'UPPA met à disposition 21 distributeurs sur les 5 campus.</p> <div style="text-align: center;"> <p>DEMANDE DE DISTRIBUTEURS DE PROTECTION</p> <p>■ Nb actuel ■ Nb à venir</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Campus</th> <th>Nb actuel</th> <th>Nb à venir</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>TARBES</td> <td>2</td> <td>5</td> </tr> <tr> <td>PAU</td> <td>11</td> <td>15</td> </tr> <tr> <td>MONT DE MARSAN</td> <td>1</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>BAYONNE</td> <td>5</td> <td>10</td> </tr> <tr> <td>ANGLET</td> <td>2</td> <td>4</td> </tr> </tbody> </table> </div> <p>UPPA solidarité élargit l'offre en fonction des besoins des sites.</p>		Campus	Nb actuel	Nb à venir	TARBES	2	5	PAU	11	15	MONT DE MARSAN	1	2	BAYONNE	5	10	ANGLET	2	4
Campus	Nb actuel	Nb à venir																		
TARBES	2	5																		
PAU	11	15																		
MONT DE MARSAN	1	2																		
BAYONNE	5	10																		
ANGLET	2	4																		
Budget	<p>Montant : 12 750 € (achat nouveaux distributeurs et recharge distributeurs)</p> <p>Coût recharge 600 €/distributeur</p> <p>Coût annuel de recharge actuel : 12 600€/an</p>	Source : CVEC - SOLISAN																		
Mise en œuvre	Déploiement sur 2 ans dès septembre 2024																			
Indicateurs de suivi	Evolution du nombre de distributeurs par site Volume de protections mis à disposition																			
#56	Plus de distributions alimentaires	Pilotage : service vie étudiante Campus : Tous																		
Résumé	<p>Depuis 2021, l'UPPA propose des distributions de paniers de légumes. UPPA solidarité s'engage à poursuivre et à diversifier son action : distributions de denrées sèches, produits d'hygiène avec les partenariats et autres circuits de (solidarité) alimentaire adaptés.</p>																			
Budget	Montant : 31 321 € (2023-2024)	Source : CVEC - SOLISAN																		
Mise en œuvre	En place depuis septembre 2023																			



		<p style="text-align: center;">Bilan distributions alimentaires année universitaire 2023-2024</p> <table border="1" style="display: none;"> <caption>Data for Bilan distributions alimentaires année universitaire 2023-2024</caption> <thead> <tr> <th>Site</th> <th>Nb de paniers légumes</th> <th>Nb de paniers denrées sèches</th> <th>Nb de distribution de paniers</th> <th>Nb de distributions denrées sèches</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Anglet</td> <td>~800</td> <td>~800</td> <td>8</td> <td>12</td> </tr> <tr> <td>Bayonne</td> <td>~800</td> <td>~800</td> <td>8</td> <td>11</td> </tr> <tr> <td>Mont de Marsan</td> <td>~300</td> <td>~500</td> <td>7</td> <td>6</td> </tr> <tr> <td>Pau</td> <td>~1800</td> <td>~300</td> <td>7</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>Tarbes</td> <td>~400</td> <td>~400</td> <td>8</td> <td>7</td> </tr> </tbody> </table>		Site	Nb de paniers légumes	Nb de paniers denrées sèches	Nb de distribution de paniers	Nb de distributions denrées sèches	Anglet	~800	~800	8	12	Bayonne	~800	~800	8	11	Mont de Marsan	~300	~500	7	6	Pau	~1800	~300	7	2	Tarbes	~400	~400	8	7
Site	Nb de paniers légumes	Nb de paniers denrées sèches	Nb de distribution de paniers	Nb de distributions denrées sèches																													
Anglet	~800	~800	8	12																													
Bayonne	~800	~800	8	11																													
Mont de Marsan	~300	~500	7	6																													
Pau	~1800	~300	7	2																													
Tarbes	~400	~400	8	7																													
Indicateurs de suivi	Nombre de paniers de légumes et de denrées distribués par année universitaire et par site																																
#57	Des temps de sensibilisation et des moyens pour faire face aux VSS et aux discriminations	Pilotage : chargé de mission Campus : tous																															
Résumé	Différents dispositifs sont proposés aux étudiants (fiche alerte, signalement), il s'agit d'aller plus loin en amplifiant notre communication pour prévenir toutes formes de violences, de discriminations et de harcèlements. Des temps de sensibilisation seront proposés et inscrits dans les emplois du temps des étudiants.																																
Budget	Montant : à définir	Source : à définir																															
Mise en œuvre	2024-2025 : amplification de la prévention 2025-2026 : des heures de sensibilisation inscrites dans les emplois du temps																																
Indicateurs de suivi	Nombre d'actions de prévention																																
#58	Un accompagnement pour les droits aux aides et les formalités administratives	Pilotage : DEVE Campus : tous																															
Résumé	Actuellement, le service social de l'espace santé accueille sur RDV pour un accompagnement individualisé et une information sur les dispositifs et aides existants. En raison de l'évolution des modalités d'accueil (inscriptions en ligne, densité des informations lors des journées de rentrée), l'UPPA souhaite poser un diagnostic de la situation afin mettre en place une solution adaptée.																																
Budget	Montant : à définir	Source : à définir																															
Mise en œuvre	Rentrée septembre 2026 : mise en place																																
Indicateurs de suivi	A définir																																
#59	Un accompagnement pour les droits aux aides matérielles et financières	Pilotage : ESE Campus : Bayonne																															
Résumé	Le service social de l'espace santé accueille sur RDV (2 fois par mois) pour un accompagnement individualisé et une information sur les dispositifs et aides existants Le service du CLOUS propose également une permanence 2 fois par mois.																																
Budget	Montant : sans objet	Source : sans objet																															
Mise en œuvre	En place																																
Indicateurs de suivi	Nombre de présence aux permanences sociales de l'UPPA																																



Objectif 3- Intensifier la diffusion des offres d'emplois "jobs étudiants"		
#60	Une plateforme « Jobs étudiants »	Pilotage : SCUIO-IP Campus : tous
Résumé	<p>L'UPPA propose une plateforme « UPPA Career Center » de diffusion d'offres de stage, d'emploi ainsi que de « job étudiants » à destination de tous les étudiants de l'UPPA. Pour le moment, 110 offres de job étudiant ont été diffusées depuis 2022 sur cette plateforme</p> <p>Depuis 2024, le SCUIO-IP organise des permanences « jobs étudiants » au RU en partenariat avec France Travail.</p> <p>Il s'agit de rendre plus visible les offres « jobs étudiants » par différents canaux : en communiquant avec les composantes de formation, en créant une page web spécifique, etc.</p>	
Budget	Montant : à définir	Source : à définir
Mise en œuvre	Septembre 2024 : renforcement de la communication	
Indicateurs de suivi	<p>Suivi de l'évolution du nombre d'offres « jobs étudiants » diffusées.</p> <p>Suivi de l'évolution du nombre d'étudiants inscrits sur la plateforme.</p>	



Annexes

Annexe 1 - Synthèse des questionnaire des assises

Annexe 2 – Programme et fréquentation des ateliers « pairs à pairs »

Annexe 3 – Synthèse des résultats du vote des assises le 28 septembre 2023

Annexe 4 – Trame de la fiche action

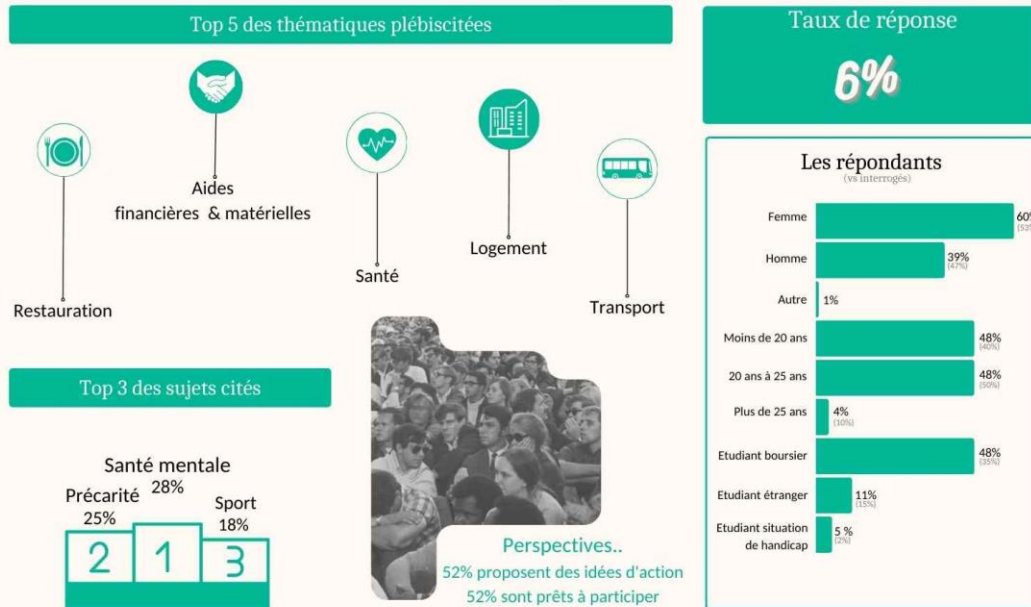
Annexe 5 – Composition de l'AE

Annexe 6 – Composition des 5 CVC

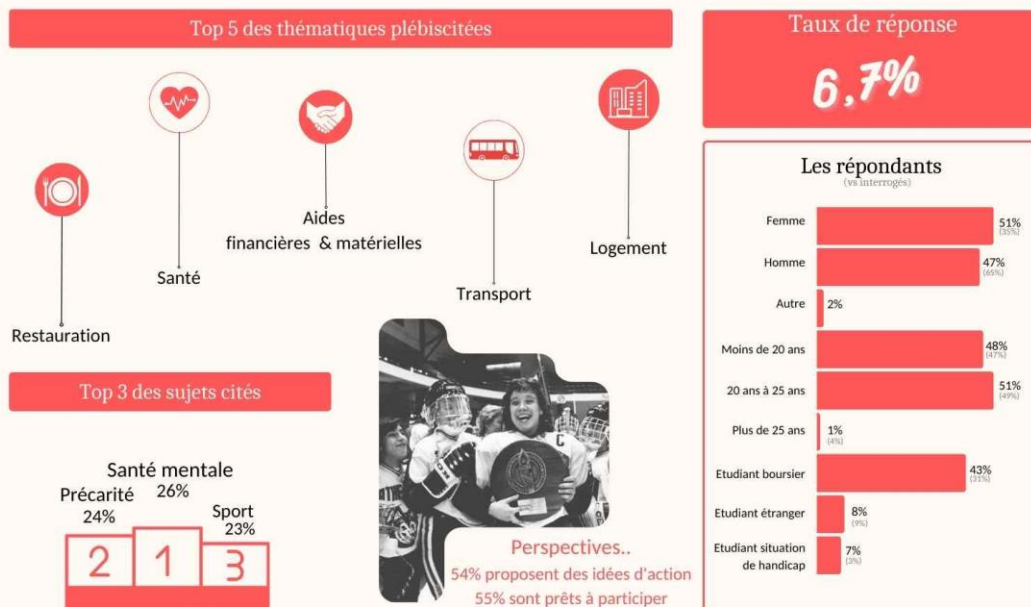
Annexe 1 - Synthèse questionnaire assises



"Ton Avis Compte !" - Zoom UPPA

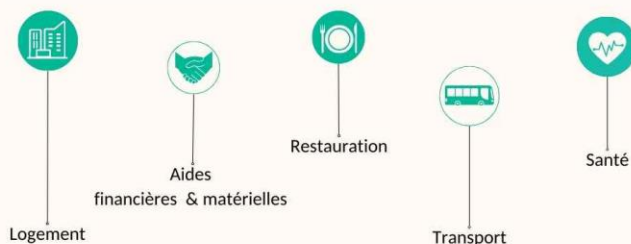


"Ton Avis Compte !" - Zoom campus d'Anglet

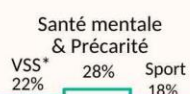


"Ton Avis Compte !" - Zoom campus de Bayonne

Top 5 des thématiques plébiscitées



Top 3 des sujets cités



Université de Bordeaux

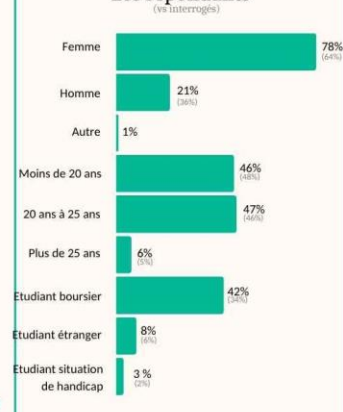


Perspectives..
54% proposent des idées d'action
53% sont prêts à participer

Taux de réponse

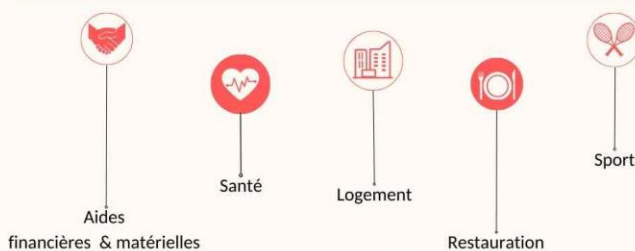
4.4%

Les répondants

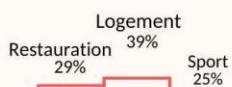


"Ton Avis Compte !" - Zoom campus de Mont de Marsan

Top 5 des thématiques plébiscitées



Top 3 des sujets cités

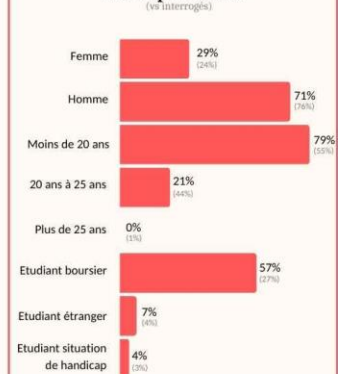


Perspectives..
61% proposent des idées d'action
54% sont prêts à participer

Taux de réponse

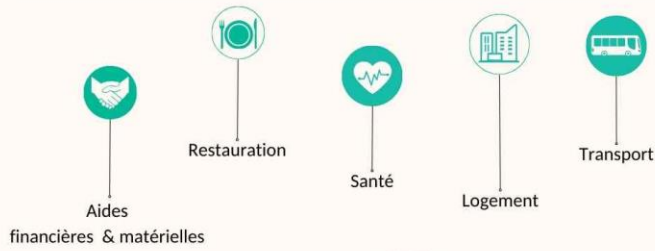
8%

Les répondants

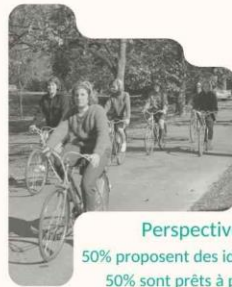


"Ton Avis Compte !" - Zoom Campus de Pau

Top 5 des thématiques plébiscitées



Top 3 des sujets cités

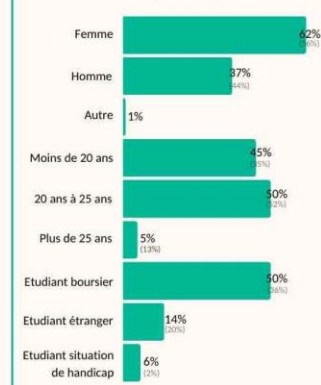


Perspectives..
50% proposent des idées d'action
50% sont prêts à participer

Taux de réponse

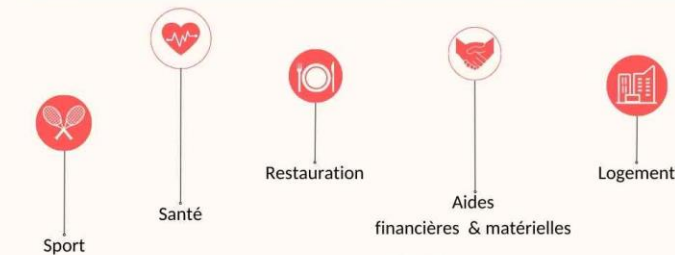
6,1%

Les répondants

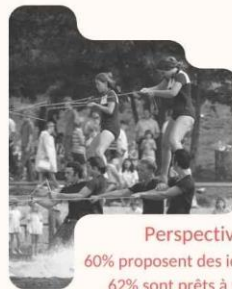


"Ton Avis Compte !" - Zoom campus de Tarbes

Top 5 des thématiques plébiscitées



Top 3 des sujets cités

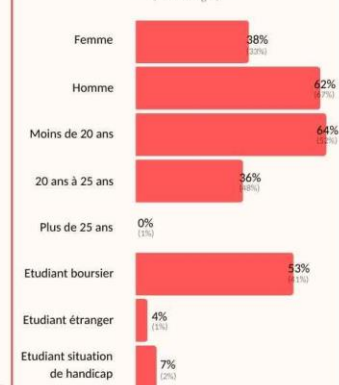


Perspectives..
60% proposent des idées d'action
62% sont prêts à participer

Taux de réponse

5,7%

Les répondants





Annexe 2 – Programme et fréquentation des ateliers « pairs à pairs »

MONT DE MARSAN – 8 mars 2023

Mur d'expression autour d'un lunch

Distribution de légumes frais – Conférence Police nationale

ANGLET - 14 mars 2023

Jeu de l'Oie autour du SDVE

Ecole esthétique Yoga – Massage - Conscience de soi pour gagner confiance en soi - Coaching préparation mentale...

PAU - 15 mars 2023 (annulé cause de grève)

Mur d'expression (annulation à raison du mouvement de grève) – remplacement par des ateliers Flash

Atelier coiffure (Solidaires) et Atelier culinaire

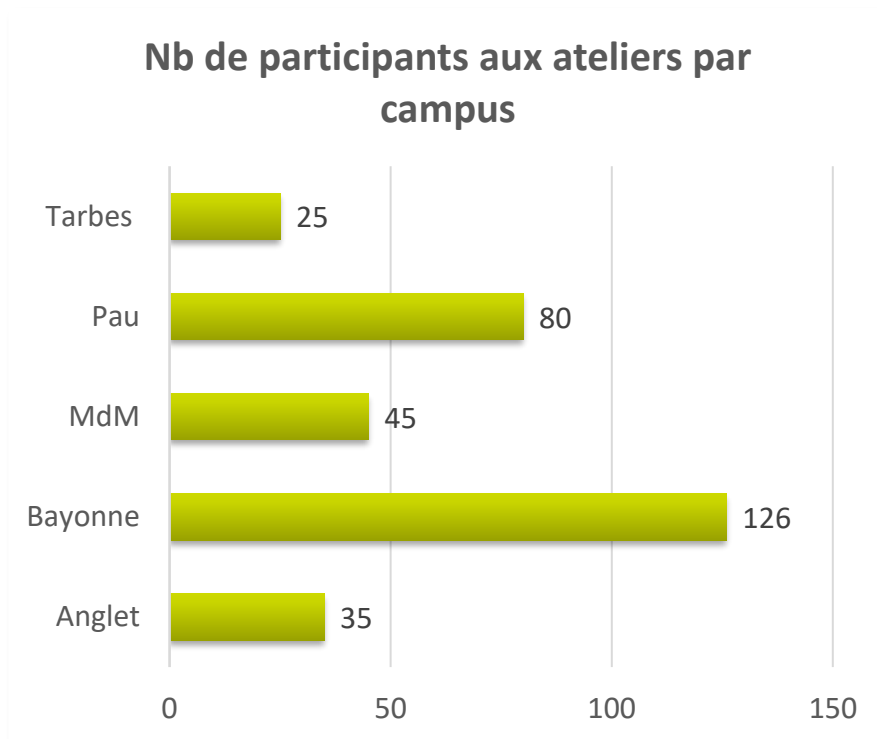
BAYONNE - 16 mars 2023

Wooclap dans les amphithéâtres

Yoga - Ecole esthétique - Conscience de soi pour gagner confiance en soi – Massage - Coaching préparation mentale

TARBES - 4 avril 2023

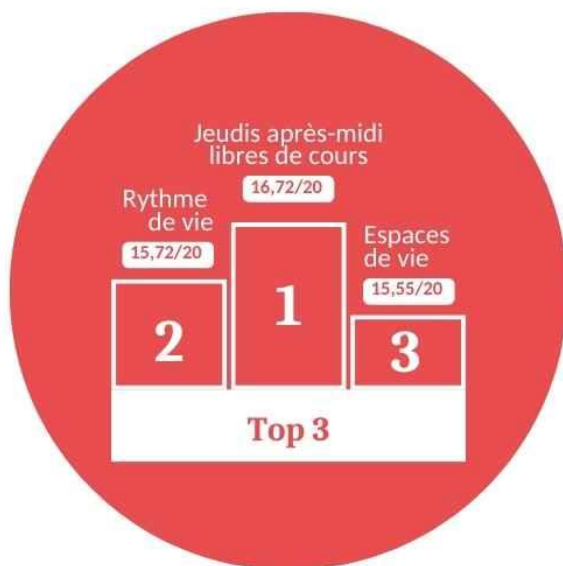
Yoga – Shiatsu - Ostéopathe



Annexe 3 – Synthèse résultats vote des assises 28 septembre 2023

LE TAUX DE PARTICIPATION PAR CAMPUS

Assises de la Vie Étudiante	Nb inscrits	Nb votes	Taux
Anglet	1386	149	10.7 %
Bayonne	2363	448	18.9 %
Mont-de-Marsan	334	91	27.2 %
Pau	6790	708	10.4 %
Tarbes	815	57	7%
Total	11688	1449	12.4 %



Résultats par campus **ANGLET**



Assises de la
Vie Étudiante



Résultats par campus **BAYONNE**



Assises de la Vie Étudiante

Résultats par campus **MONT-DE-MARSAN**

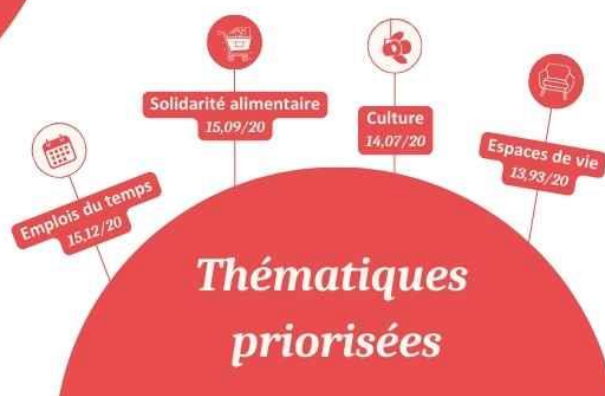
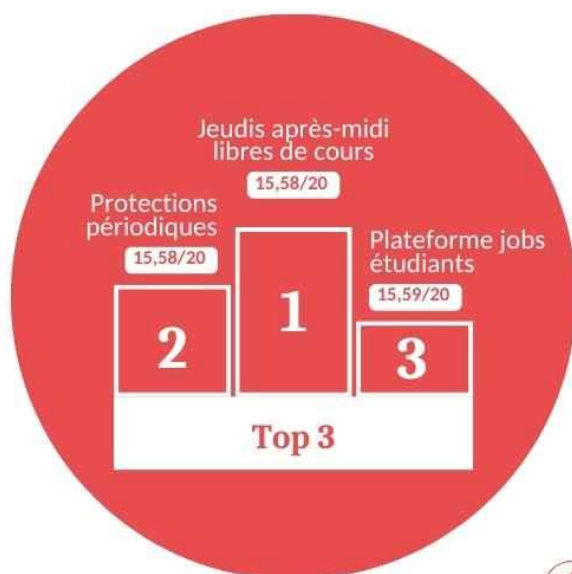


Assises de la Vie Étudiante



Résultats par campus

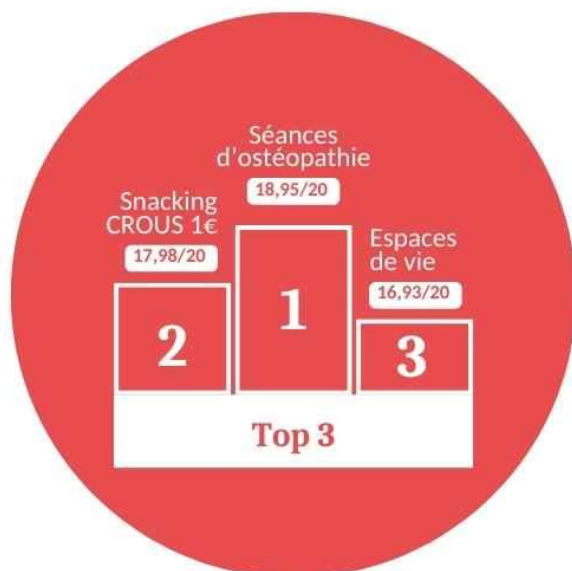
PAU



Assises de la Vie Étudiante

Résultats par campus

TARBES



Assises de la Vie Étudiante



Annexe 4 – Trame fiche action

Descriptif ¹	
Constat/Objectifs ²	

Priorité de l'action ³	<ul style="list-style-type: none"> • Dans les 2 ans (2024-25 ; 2026-2027) • Au-delà des 2 ans
-----------------------------------	---

Thématiques			
<input type="checkbox"/> Accessibilité et inclusion	<input type="checkbox"/> Accueil	<input type="checkbox"/> Démocratie/Engagement	<input type="checkbox"/> Santé
<input type="checkbox"/> Aides matérielles /financières	<input type="checkbox"/> Aménagement	<input type="checkbox"/> Logement	<input type="checkbox"/> Sport
<input type="checkbox"/> Accompagnement	<input type="checkbox"/> Art et culture	<input type="checkbox"/> Restauration	

Acteurs	Porteur principal	Porteurs en appui ⁴ (Collèges et/ou services)	Contributeurs/Partenaires ⁵

Modalités	Moyens matériels	Moyens humains	Utilisation/Maintenance

Financement ⁶	CVEC	COMP	Autre (préciser)
	<input type="checkbox"/> Financé	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Oui : _____
	<input type="checkbox"/> A financer	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non

Calendrier	Année universitaire	Déploiement ⁷
	2024-2025	
	2025-2026	
	Au-delà des 2 ans	

Indicateurs	
-------------	--

Analyse pour la mise oeuvre	
Leviers	Freins
<i>(Action déjà en place, partenariats, matériels /installations existantes, forte implication, etc.)</i>	<i>(Manque de moyens, difficultés de coordination, lenteur de mise en place, implication, etc.)</i>

1 Pour les actions issues des assises : correspond au descriptif de la proposition étudiante.

2 Le constat peut décrire ce qui est déjà en place (chiffres actuels, public concerné, périmètre, etc.) et/ou va être amélioré et/ou /les objectifs ciblés

3 Mettre en gras la priorité

4 De préférence mettre l'intitulé précis : par exemple ESE_Relais Handicap ; STEE_Responsable Pôle Logistique

5 Associations étudiantes, autres services, partenaires (CROUS)...

6 Mettre une croix ou compléter. Si co-financé : sélectionner toutes les sources de financement

7 Préciser le niveau de déploiement (par exemple en % ou total/partiel sur un nombre de bâtiments, etc..)



Annexe 5 – Composition de l'assemblée étudiante

Présidée par le Vice-président étudiant, l'Assemblée étudiante définit la feuille de route sur l'amélioration de la qualité de la vie étudiante ; le sentiment d'appartenance des étudiants ; l'accueil et l'accompagnement des étudiants hors champs activité pédagogique ; l'offre en santé ; l'offre culturelle et artistique ; l'offre sportive ; les défis de la transition sociale et environnementale.

À ce titre, l'Assemblée étudiante contribue au suivi et à la mise en œuvre du schéma directeur de la vie étudiante à l'appui des bilans remontés par les CVC ; elle examine pour avis les initiatives étudiantes recueillies par le CVC après examen des conditions d'éligibilité au budget participatif étudiant (BPE) et classement par les CVC ; elle propose des actions aux CVC éligibles au BPE. Son travail se réalise en étroite collaboration avec les services du pôle Formation et vie étudiante.

Le Président de l'université peut saisir l'AE d'une demande d'avis sur tout sujet ; les élus de la Commission formation et vie universitaire (CFVU) et du Conseil d'administration (CA) peuvent également la saisir des décisions liées à la vie étudiante et à la vie de campus, sur lesquelles elle peut émettre un avis.

Le président de l'Assemblée étudiante : le Vice président étudiant





Annexe 6 – Composition des 5 conseils de vie de campus

Implantés sur chaque campus, les 5 CVC sont un lieu d'échange, un cadre de concertation, assurant une remontée des problématiques sur les questions liées à la vie étudiante (accueil, santé, culture, sport, vie associative, engagement étudiant, aménagement des campus et transition écologique) et une mise en cohérence des activités sur les campus.

Le CVC a pour mission d'améliorer la vie étudiante sur le campus, de coordonner la politique bien-être et vie de campus dans les domaines de l'accueil, la communication, les initiatives étudiantes, etc.

Il est également chargé de piloter et d'assurer le suivi des actions du schéma directeur de la vie étudiante sur le campus en collaboration avec l'AE ; de recueillir les propositions de l'AE à réaliser sur le campus dans le cadre du budget participatif étudiant (BPE) du campus. Le CVC peut ne pas y donner suite ; si le CVC y donne suite, alors ces actions proposées par l'AE ne sont pas soumises au vote des étudiants du campus ; de recueillir les initiatives étudiantes du campus, d'examiner les conditions d'éligibilité au BPE.

Les initiatives sont transmises à l'AE après un classement par le CVC, seules les initiatives soutenues par l'AE sont mises au vote des étudiants du campus. Ce conseil établit et transmet tous les ans un bilan de suivi des actions à l'AE.

Le CVC d'Anglet



Le CVC de Bayonne



Le CVC de Mont de Marsan



Étudiants

- La vice-présidence étudiante, présidence de l'AE,
- 1 étudiant membre de l'AE désignés par le Collège STEE
- 1 étudiant emplois- étudiants dédié à la vie étudiante pour la durée de son contrat
- 3 représentants d'associations et/ou BDE du campus souhaitant s'impliquer dans la vie du campus et s'investir fortement dans le CVC.



Politiques et administratifs de l'UPPA

- La vice-présidence BEVE,
- La direction du collèges STEE ou son représentant,
- 1 représentant de l'IUT des Pays de l'Adour
- 1 représentant de la DEVE,
- 1 représentant du relais handicap,
- 1 référent administratif chargé de la vie de campus.

Le CVC de Pau



Étudiants

- La vice-présidence étudiante, présidence de l'AE,
- 2 étudiants membres de l'AE désignés par les Collèges SSH et STEE
- 3 étudiants emplois- étudiants dédiés à la vie étudiante pour la durée de leur contrat,
- 3 représentants d'associations et/ou BDE du campus souhaitant s'impliquer dans la vie du campus et s'investir fortement dans le CVC.



Politiques et administratifs de l'UPPA

- La vice-présidence BEVE,
- Les directions des collèges STEE et SSH ou leurs représentants,
- 1 représentant de l'IAE,
- 1 représentant de l'IUT,
- 1 représentant de l'ENSGTI,
- 1 représentant de la DEVE,
- 1 représentant du relais handicap,
- 1 référent administratif chargé de la vie de campus.

Le CVC de Tarbes



Étudiants

- La vice-présidence étudiante, présidence de l'AE,
- 1 étudiant membre de l'AE désignés par le Collège SSH
- 1 étudiant emplois- étudiants dédié à la vie étudiante pour la durée de son contrat
- 3 représentants d'associations et/ou BDE du campus souhaitant s'impliquer dans la vie du campus et s'investir fortement dans le CVC.



Politiques et administratifs de l'UPPA

- La vice-présidence BEVE,
- Les directions des collèges STEE et SSH ou leurs représentants,
- 1 représentant de la DEVE,
- 1 représentant du relais handicap,
- 1 référent administratif chargé de la vie de campus.

Ce document a été rédigé par :

- Stéphanie Rabiller, Vice-Présidente Bien être et Vie étudiante
- Sophie Soumaré, Directrice adjointe DEVE
- Christine Bories, Directrice général déléguée du pôle Formation et Vie étudiante
- Nadine Tibini, Responsable du service vie étudiante (DEVE)

Et pour les fiches actions, avec les précieux concours des chargés de mission du pôle formation et vie étudiante, de tous les services administratifs du pôle formation et vie étudiante, la direction du patrimoine et les collègues.

De chaleureux remerciements sont adressés aux ambassadrices Vie étudiante des campus.

Université de Pau et des Pays de l'Adour
Avenue de l'Université
BP 576
64012 Pau Cedex
Tél. : 05 59 00 00 00

